

Réduction du temps de travail

A l'occasion du centenaire de la loi réduisant le temps de travail à 8 heures par jour, le 23 avril prochain, il est utile de rappeler que si ce mouvement de réduction n'a plus cours, il a permis par le passé d'adapter le nombre d'emplois disponibles à la population qui souhaitait travailler, et permettait d'approcher le plein emploi, même s'il s'agissait surtout d'améliorer les conditions de travail.

Cette pratique de partage du temps de travail, n'a pas disparu par hasard, les conséquences en sont le chômage de masse et l'appauvrissement de la classe moyenne et il ne s'agit pas d'une fatalité, mais d'un système.

Cherchez à qui profite le crime et vous trouverez les commanditaires. Doublement de la valeur des patrimoines privés en un demi siècle, plus de milliards aux milliardaires en addition de nouveaux milliards, concentration du capital, la piste est sérieuse.

Le Coup d'Etat milliardaire larvé et conservateur par Reagan, Tatcher puis la CEE interposés, a installé le néolibéralisme au pouvoir depuis plus de 35 ans. Avec la complicité des médias en liberté surveillée, propriété des milliardaires profiteurs, et de l'Université de la pensée dominante programmée par les gouvernants téléguidés, s'est installée une politique économique et sociale défendue par bon nombre de ceux là même qui en sont les victimes, et ne profitant qu'à une élite fortunée.

Lutte contre l'inflation pour protéger le capital, avec pour moyens l'austérité, le chômage de masse et pour corollaires les pauvretés et plus de milliards aux milliardaires accros, en sont les concepts efficaces.

Nombreux sont ceux qui cherchent, dans ce contexte, à améliorer la situation du plus grand nombre dans des nouveaux projets de société, en abandonnant la recherche du plein emploi, idée assimilée parfois à un combat d'arrière garde. Le bourrage de crâne pratiqué depuis les années 80 n'y est sans doute pas étranger, mais traiter les symptômes plutôt que la maladie est le risque qu'ils prennent.

Le plein emploi n'empêche sûrement pas l'évolution de la société, il pourrait même la faciliter, voire en profiter, les deux étant probablement liés.

L' Histoire moderne du travail et de l'emploi se divise en trois périodes :

De 1800, début de la Révolution industrielle, à 1944 : l'industrialisation, le travail comme marchandise.

De 1944, Accords de Philadelphie à 1973 : la dignité retrouvée, les Trente Glorieuses et le plein emploi.

De 1973 à nos jours : inflation, coup d'état larvé néolibéral des milliardaires contre l'inflation, et chômage de masse.

En 1973, période charnière, 400 000 personnes sont à la recherche d'un emploi, soit moins de 2% de la population active, c'est pour un temps court et ce ne sont jamais les mêmes. On considère que c'est le plein emploi.

Les effectifs du chômage passent en 1976 à un million, puis doublent en 1982, pour atteindre deux millions, ce qui pour l'époque était déjà intolérable, et l'emploi devient l'une des préoccupations essentielles, à juste titre.

Les gouvernements successifs disent en faire leur priorité absolue, et pourtant, malgré promesses, discours et mesures diverses et nombreuses, la hausse du chômage est régulière depuis la fin des années 70. Est-il concevable qu'une priorité nationale ne soit pas couronnée de succès au bout de 40 ans d'acharnement ?

Les éléments qui peuvent influencer les écarts entre le nombre d'emplois disponibles et la population qui en recherche sont notamment :

- les gains de productivité
- les délocalisations
- l'augmentation de la population active
- la durée individuelle du temps de travail.

Notons que, contrairement aux délocalisations et à l'accroissement de la population active, l'augmentation de la productivité a commencé bien avant les années 70, sans incidence notable sur le chômage puisqu'elle était accompagnée d'une réduction régulière du temps individuel de travail :

1840 : la durée du travail est de l'ordre de 17 heures par jour sans congé ni retraite.

1848 : limitation à 12 heures par jour, au maximum.

1906 : Repos dominical hebdomadaire

1919 : limitation à 8 heures par jour de la durée maximum de travail

1936 : 2 semaines de congés payés, et 40 heures par semaine de durée maximum de travail.

1956 : 3ème semaine de congés payés.

1969 : 4ème semaine de congés payés.

En 1973, le premier choc pétrolier multiplie le prix du pétrole par 4 (le prix du baril de pétrole passe de 3 à 12 dollars en un an) et pousse l'inflation qui fait subir au capital une érosion sensible, insupportable pour les grands possédants milliardaires, qui vont déclencher une réaction d'ampleur, aux effets induits très profitables pour eux et catastrophiques pour les autres.

L'inflation qui était de l'ordre de 4% passe à près de 14% au début des années 80, et ne permet plus au système de fonctionner comme par le passé, avec un accroissement de la valeur du capital et des salaires. L'inflation érode le capital, ce qui devient inacceptable pour les milliardaires et les multinationales, qui vont déclencher une action d'envergure internationale de lutte contre l'inflation. Avec comme motivation, une addiction démesurée à l'argent et des moyens financiers illimités, tout est mis en œuvre. Le financement de l'émergence de politiques et de politiciens favorables, ainsi que des opérations de lobbying multiples et déterminées font partie des moyens d'action les plus évidents.

Pour limiter l'inflation il faut ralentir la demande intérieure, donc peser sur deux éléments :

Le premier, désengager l'Etat en limitant ses investissements, créateurs d'activités, d'emplois et de richesses.

Le deuxième, diminuer les charges dont la masse salariale, en limitant le pouvoir de négociation des salariés, ce qui va diminuer la demande et donc les prix. Il existe, en effet, une très forte corrélation entre inflation et chômage.

Une inflation faible se génère par un chômage important.

En période de chômage fort, les salariés ayant moins de capacité de revendication, vont globalement accepter de moins bonnes conditions, et vont être moins nombreux, par définition. Quand, si on n'est pas content on ne peut pas aller voir ailleurs, parce que ailleurs il n'y a rien à voir ou c'est pareil, on se contente de médiocres conditions, même si elles ne conviennent pas. Ceci ne va générer ni augmentation de salaires ni de prix, la demande intérieure devenant plus faible.

Comment la politique néolibérale a-t-elle œuvré ?

- Tout d'abord, en ne diminuant plus la durée individuelle du temps de travail, avec création d'un chômage technologique, lié à la forte augmentation de la productivité et de la population active.

- Puis en limitant la capacité des États, agent économique le plus important, à disposer de la monnaie nécessaire au bon fonctionnement de l'économie, pour l'investissement notamment.

Cette lutte contre l'inflation est une trop belle réussite puisque étant passée de 4% à l'origine à près de 15% au début des années 80, elle a depuis baissé régulièrement pour se situer à moins de 1% ces dernières années, avec son corollaire, le chômage de masse, qui est bien loin d'être la fatalité dénoncée.

Ce sous-emploi chronique devint une aubaine pour certains, leur permettant d'en profiter pour peser sur la répartition des gains générés par les productions des différentes richesses.

Depuis 1950, les salaires sont passés de 68 à 63% (avec une pointe à 73%), et les dividendes de 2 à 27% de la valeur ajoutée ou PIB.

C'est à l'évidence, l'un des effets souhaités et induits par le chômage de masse qui place le rapport de force entre salariés et employeurs en faveur de ces derniers. Ils auront tendance à limiter la part des salaires et à augmenter les bénéfices et les dividendes, la raréfaction des emplois, n'incitant pas les salariés à la surenchère.

La répartition équitable du temps de travail directement productif devient aujourd'hui une obligation, non plus pour améliorer les conditions de travail ou pour avoir des loisirs, mais pour poursuivre une évolution séculaire qui a permis de faire correspondre les emplois disponibles à la population qui en recherche.

Aujourd'hui, le partage du travail s'opère entre :

1 - Ceux qui ont un contrat à temps plein.

2 - Ceux qui ont un travail à temps partiel choisi comme aux Pays Bas, qui sont à 4/5 par semaine, ce dont tout le monde là-bas se félicite.

3 - Ceux qui ont aussi un travail à temps partiel mais insuffisant, parce qu'il n'ont pas trouvé plus, ou intermittent, et donc un revenu trop faible pour vivre décemment.

(Les temps partiels représentent 17% des emplois en France mais autour de 30% en Allemagne, Pays-bas ou Angleterre).

4 - Ceux qui sont au chômage (plus de 10% en France, autour de 5 à 6% dans les trois pays mentionnés plus haut).

Chaque pays a développé son modèle : il y a moins de chômeurs dans les pays où le travail à temps partiel est plus développé. Se crée alors une population de travailleurs pauvres pour les temps partiels subis, entraînant une situation intenable sur le plan social. C'est cependant une piste intéressante pour les temps partiels choisis.

Les situations sont très diverses, et les temps partiels regroupent des notions qui ne sont pas identiques et à ne pas confondre.

Il faut réorganiser le partage du temps de travail en assurant une nouvelle étape de réduction globale, en développant le temps partiel choisi à 4/5 par exemple. Cela équivaut à réduire le temps individuel de travail de 10% ou passer à la semaine de quatre jours ou encore de passer de 35 à 32 heures.

Cette condition est nécessaire pour résorber une partie des millions de demandeurs d'emploi. Elle permettrait aux entreprises et aux administrations, en réduisant le temps de travail de l'ensemble de leurs salariés de 10%, par exemple, de dégager un temps de travail disponible pour de nouveaux salariés, qui dans l'absolu pourraient représenter 10% de l'effectif de l'entreprise. Le salaire net devrait être maintenu. Une diminution de 10 % des cotisations sociales (notamment l'assurance chômage qui est déjà de 6,4%) pourrait être proposée à l'entreprise pour maintenir le coût global du travail au même niveau, sans augmentation.

Cela devrait obligatoirement être conditionné à des embauches complétant le temps de travail

libéré, ce qui n'a malheureusement pas été le cas, ni pour les deuxièmes lois Aubry, ni plus récemment pour le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), et qui explique leurs échecs relatifs.

Cela revient à partager le travail disponible, entre tous les demandeurs, sans baisse de salaire ni augmentation du coût du travail.

Ces 2,5 millions d'emplois créés (population active = 25 millions x 10%) représenteraient déjà une amélioration importante,

- avec gains sur cotisations sociales (Retraite, Allocations Familiales, Assurance Maladie, Transport, Taxe sur les salaires, Formation),
- suppression des allocations chômage, Revenu de Solidarité Active (RSA),
- relance de la dépense, des marchés, donc rentrées d'impôts complémentaires (Impôt sur le Revenu, Taxe sur la Valeur Ajoutée, Impôt sur les Sociétés, Contribution Sociale Généralisée)...
- et de l'emploi bien sûr, avec mise en place d'un cercle vertueux aux incidences ultérieures éminemment favorables.

Modalités plus aisées à mettre en place pour les grandes entreprises, plus délicates pour les plus petites où une certaine flexibilité interne entre certains postes de travail, accompagnée de la formation adéquate, assurée pendant le temps libéré, pourrait grandement en faciliter l'application. Laisser une certaine souplesse dans la mise en œuvre, avec une progressivité et des mesures incitatives pourrait permettre d'éviter tout choc, sans déséquilibrer le système.

En conclusion :

-Bonne nouvelle : Le chômage de masse est un système et pas une fatalité, subsiste donc la possibilité de rectifier pour traiter le problème, en travaillant moins chacun pour travailler tous, comme le centenaire de la loi des 8 heures nous le rappelle aujourd'hui.

-Mauvaise nouvelle : ceux qui ont initié ce système et qui en sont les bénéficiaires : multinationales et milliardaires, ont des moyens financiers exorbitants, sont propriétaires des médias(Journaux, TV, Radios) des instituts de sondages, et ont installé aux pouvoirs leurs complices, en menant des actions de lobbying permanentes, dont le Forum Mondial de Davos n'est que l'un des exemples.

Ils ne manqueront pas de réagir, comme contre les 35 heures, qui ont tout de même créé 350000 emplois...

Jean-Jacques GURY

(Extraits de « Le Coup d'Etat Milliardaire » Editions Utopia)